

## **Conditions d'inscription aux activités**

### **2018-2019**

- Pour le(s) atelier(s) sélectionné(s), l'inscription est valable à compter de la date indiquée sur la fiche d'adhésion, et ce jusqu'au 31 août 2019.
- En cas d'inscription après le 1er mars 2019, le demi-tarif sera appliqué au prix de l'atelier, sauf concernant le soutien scolaire.
- Familles nombreuses : au-delà de l'inscription à trois ateliers cumulés pour une même famille, une réduction de 30% sera appliquée à l'ensemble du prix des ateliers.
- Pour chaque atelier, sauf soutien scolaire, les deux premières séances sont considérées comme d'essai. En cas de non-règlement à la troisième séance, nous nous réservons le droit de ne pas accepter la participation de la personne concernée.
- En cas de besoin, un paiement échelonné est possible, merci de nous en faire part.
- En cas d'éligibilité au pass' sport-loisirs de la CAF, sachez que l'association peut vous fournir un justificatif de participation aux ateliers.

#### **Contact et informations :**

01 48 35 02 91